
Syndicat Canadien de la fonction publique de l'Ontario

Soumission au Comité permanent de l'étude de la politique du patrimoine, des infrastructures et de la culture sur la gouvernance régionale

18 janvier 2024

Le SCFP Ontario représente plus de 290 000 membres dans la province, dans des secteurs tels que les soins de santé, l'éducation, les universités, les services sociaux et les services municipaux. Nos membres comprennent également des milliers de résidents et d'électeurs dans des communautés à travers l'Ontario qui sont représentés par des municipalités à palier unique, supérieur et inférieur, et qui dépendent de leurs services.

À ce titre, le SCFP Ontario a un intérêt direct dans l'examen de la gouvernance régionale et a le plaisir de soumettre ce document à l'examen du Comité. Il est important de noter le contexte dans lequel le comité tient ces consultations. Au cours des deux dernières années, le gouvernement provincial s'est engagé à dissoudre la région de Peel, avant de revenir sur sa décision après un examen plus approfondi et un immense mouvement de contestation qui a mis en évidence la complexité et les coûts associés à une telle dissolution.

Toute modification des structures de gouvernance municipale à plusieurs niveaux qui existent dans l'ensemble de la province doit faire l'objet d'une analyse approfondie et réfléchie et doit inclure un calcul des coûts à long terme ainsi qu'une prise en compte de l'impact des changements sur les résidents et les travailleurs des communautés en question.

La gouvernance régionale a fait l'objet de plusieurs révisions depuis que le gouvernement conservateur a été élu en 2018, y compris la révision régionale du comté de Simcoe en 2019.

Les changements apportés à la gouvernance régionale et aux services qui y sont fournis doivent faire l'objet d'un examen approfondi avant qu'une décision ne soit prise. La prestation de services régionaux est la norme depuis des décennies maintenant, et séparer les municipalités de niveau supérieur et inférieur sans une consultation complète, transparente, publique et experte entraînera une interruption des services, continuera à éroder la confiance du public dans le gouvernement, aura des effets négatifs sur le recrutement et la rétention des travailleurs, et entravera le processus de budgétisation municipale.

Les administrations municipales, qu'elles soient de niveau supérieur, inférieur ou unique, sont soumises à d'énormes contraintes budgétaires qui ont été aggravées par la pandémie de COVID-19. Les municipalités ont dû modifier leurs prestations de

services en 2020 pour répondre aux préoccupations en matière de santé et de sécurité publiques, et nombre d'entre elles reviennent à leur premier cycle budgétaire « normal » après la pandémie et les élections municipales de 2022. Il est important de veiller à ce que les conseils municipaux et le personnel puissent établir des prévisions budgétaires stables et à long terme, sans pressions supplémentaires telles que la restructuration. Le SCFP Ontario recommande donc à ce comité de ne pas apporter de modifications législatives au système de gouvernance régionale.

Les Ontariens sont déjà confrontés à des défis continus résultant du sous-financement historique des services municipaux. La proposition du gouvernement provincial d'abandonner la gouvernance régionale est une tentative à courte vue de résoudre ce problème. La province devrait procéder à tout changement proposé au système de gouvernance régionale seulement une fois que des études complètes aient prévu les impacts à long terme de tels changements, et suite à une analyse coûts-avantages appropriée pour voir si un avantage monétaire peut être obtenu sans affecter négativement les services publics et les travailleurs municipaux qui les fournissent. Le SCFP Ontario recommande que le gouvernement provincial augmente son financement aux municipalités afin de combler les lacunes dans la prestation des services et de renforcer les programmes sociaux sur lesquels les Ontariens comptent dans les communautés de toute la province.

Les décisions en matière de gouvernance et de financement sont trop souvent prises en fonction du cycle de la politique électorale, au détriment des résidents et des travailleurs de l'Ontario. Le gouvernement conservateur provincial actuel doit regarder au-delà de la perspective d'une campagne de réélection pour comprendre les problèmes auxquels sont confrontées nos administrations municipales et régionales, et veiller à ce que des systèmes de financement soient en place pour fournir les systèmes et les services dont dépendent les habitants de l'Ontario.

L'inégalité des revenus atteint des niveaux sans précédent, et les jeunes Ontariens ont renoncé au rêve d'accéder à la propriété puisque le coût moyen d'une maison individuelle a doublé au cours des cinq dernières années, et que les loyers continuent de dépasser les salaires, grâce au gouvernement Ford qui a supprimé le plafonnement des loyers pour les nouvelles constructions en 2019. Ceux qui ont la chance d'être entrés sur le marché du logement doivent faire face à la hausse constante des taux d'intérêt et à l'impact des augmentations de l'impôt foncier, parfois à deux chiffres, que de nombreuses municipalités ont été contraintes d'approuver. Ces coûts continueront à frapper les travailleurs de manière disproportionnée et à accroître la dépendance à l'égard des services publics que nos gouvernements régionaux et municipaux ont pour mission de fournir.

Alors que les députés provinciaux bénéficient d'une couverture des frais de logement et de déplacement et d'un salaire bien supérieur à celui de l'Ontarien moyen, nous vous implorons d'essayer de vous mettre à la place des jeunes et des travailleurs de notre

province. Les réalités financières sont terribles, les perspectives d'emploi sont limitées et, même pour les travailleurs, la perspective de bénéficier d'avantages sociaux et de pensions n'est plus qu'un vestige du passé.

Bien que le SCFP Ontario comprenne et respecte le fait que ce comité soit chargé d'examiner la gouvernance régionale, nous vous rappelons les principaux objectifs de politique publique énoncés par l'ancien ministre Clark : autonomie locale, gestion de la croissance, stabilité et fiabilité des services publics, et respect des contribuables. Le SCFP Ontario croit que ces objectifs seront atteints lorsque le gouvernement provincial remplira son mandat législatif de financer les services municipaux qui améliorent la qualité de vie de tous les membres de la communauté.

Le SCFP Ontario met en garde contre toute modification du système de gouvernance régionale qui ne serait pas effectuée au préalable :

- entendre et écouter le public, y compris les travailleurs municipaux et les résidents qui dépendent des services municipaux;
- la réalisation d'une analyse coûts-avantages complète des incidences financières de la restructuration régionale, et la garantie que tout changement sera bénéfique pour les budgets municipaux;
- en expliquant au public comment les changements apportés à la gouvernance régionale profiteraient aux municipalités, aux travailleurs et aux habitants.

DT:sy/cope491